

CHARGE/E DE MISSION VOIRIES RESEAUX DIVERS (V.R.D)

Cadre d'emploi des techniciens territoriaux

PLACE DANS L'ORGANISATION

Direction de l'Aménagement, Ingénierie, Maîtrise d'Ouvrage et Mobilité

Service : Ingénierie et Maîtrise d'Ouvrage

Fonction d'encadrement

NON

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformation urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale.

A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire dans une démarche globale de troisième révolution industrielle et de transition énergétique.

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Relevant du Chef de service de la Maîtrise d'Ouvrage au sein de la Direction Générale des Services Techniques et de la Direction de l'Aménagement, des grands projets et de la Maîtrise d'Ouvrage, le/la chargé/e de mission Voiries Réseaux Divers, assure la phase opérationnelle des projets neufs ou de restructuration lourde du patrimoine routier de la collectivité ainsi que des projets d'aménagement, le plus souvent en cœur urbain, pour les projets portés par la CALL.

MISSIONS

- Conduite d'opérations dans les domaines de la Voirie, Réseaux divers et Aménagement paysager pour les projets portés par la CALL ;
- Maîtrise d'œuvre en phase conception, en suivi de réalisation et en Organisation Pilotage Coordination
- Assistance et expertise technique auprès de la Direction du Développement économique et des entreprises
- Montage et suivi des accords-cadres de diverses prestations à usage transversal des services techniques
- Prestations de dessinateur-projeteur

PRE-REQUIS

- Capacité à travailler en équipe et en transversalité
- Capacité à prendre des initiatives et à être force de proposition
- Diplôme en BTP souhaité de niveau Bac+2/ le cas échéant, expérience confirmée dans le domaine des travaux publics
- Capacité à travailler de manière transversale,
- Titulaire du permis de conduire VL
- Capacité à mener une réunion
- Qualité rédactionnelle
- Capacité à conduire des projets élaborés et complexes
- Maîtrise des procédures internes
- Capacité à s'adapter et anticiper les nouvelles technologies et réglementations
- Capacité à gérer des montants d'opérations conséquents.

QUALITES REQUISES

- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Rigueur,
- Sens de l'écoute et de la communication,
- Maîtrise de l'organisation, de l'optimisation du temps de travail et de la priorisation des tâches
- Disponibilité
- Capacité d'adaptation

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail :

Basé à Lens, déplacements sur le Territoire de la communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Horaires : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1^{er} janvier 2022 s y référant.

POUR POSTULER

- **Pour toute information, vous pouvez contacter la direction des ressources humaines au 0321790775 ou par mail à DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr.**
- **Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus AVANT LE 30 JUIN 2022.**
- **Le poste est ouvert aux fonctionnaires. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des titres et diplômes requis dans la fiche de poste. Dans ce cas le contrat proposé est de 3 ans.**
- **Pour les candidats fonctionnaires, merci d'indiquer votre grade et échelon dans votre candidature .**
- **Informations complémentaires:**



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin

- **possibilité de télétravailler pour les postes qui y sont éligibles**
- **régime indemnitaire**
- **avantages sociaux**